

Préavis municipal n° 59 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux

Date proposée pour la séance de la commission :

Jeudi 16 mai 2024, à 18h30

Bâtiment du Montoly 1, salle Mont-Blanc, 2^{ème} étage

Municipale responsable : Mme Christelle Giraud-Nydegger

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

PRÉAMBULE

Lors de la précédente législature, un audit du parc des véhicules communaux a été réalisé par le bureau Hymexia, spécialiste en stratégie des véhicules et machines, aboutissant sur un plan d'achat¹. Pour rappel, trois axes principaux ont été identifiés : le rajeunissement du parc, la mise en place d'un plan de renouvellement, ainsi que la mise en place d'un plan d'amortissement jusqu'en 2027. Les premiers investissements avaient une planification de trois ans, et le présent document propose le solde annuel pour aboutir à l'achèvement des deux premiers axes de la stratégie et faire place par la suite au roulement normalisé uniquement.

Outre les critères susmentionnés, le développement de l'Administration engendre des besoins en termes de déplacements et/ou de prestations qui sont donc considérés dans ce nouveau préavis. La volonté politique d'avoir une vision globale réside dans l'introduction des deux-roues lors de la planification des acquisitions. Par voie de conséquence, une nouvelle catégorie intitulée « cycles » complète dorénavant celles des utilitaires, des machines, des remorques et des véhicules polyvalents.

Pour finir, le Plan Climat adopté par l'Exécutif en 2020 renforce la nécessité de changer nos véhicules de manière plus régulière et selon le plan d'amortissement, afin d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les axes nommés « Administration exemplaire » et « Mobilité ».

BILAN ET RÉSULTATS

Le préavis de 2019 a été clôturé auprès du Conseil communal en mars 2023, avec un solde positif d'environ CHF 65'000.-. Ce montant découle notamment du rachat du camion (Mercedes Unimog) de la voirie, ainsi que d'autres véhicules. Pour mémoire, la reprise des anciens véhicules n'était pas prise en compte dans le préavis municipal n° 65 de 2019 ; cela signifie que l'entier des achats prévus a été réalisé en consommant l'entier du crédit accordé, y compris les 5% de divers et imprévus. Ce dernier point a principalement permis de compenser la hausse des prix relative à la Covid 19. Toutefois, la pandémie a généré des retards conséquents dans la livraison du matériel roulant ; le bilan négatif réside donc uniquement dans le fait que les années de renouvellement annoncées dans le préavis n'ont pas pu être respectées.

Du point de vue des objectifs visés par le plan d'achat, le rajeunissement de la flotte s'opère selon le calendrier intentionnel aboutissant d'ores et déjà au remplacement de 50% des véhicules concernés. La durée des amortissements est dorénavant strictement observée ; *a contrario*, le renouvellement se veut pragmatique et une analyse plus complète est faite avant sa suppression et/ou son remplacement. C'est pour cette raison que le véhicule Peugeot 107 a été maintenu jusqu'à ce jour : il a permis de répondre aux besoins de déplacement des collaborateurs communaux en hausse depuis 2019 (environ 20% d'EPT en plus).

L'ensemble des objectifs devait atteindre le résultat d'une baisse d'environ 10% du nombre de véhicules total (passage de 42 engins à 38). Or, ce résultat ne tient pas compte du développement de l'Administration et de ses tâches, ni des opportunités d'acquisition. Par voie de conséquence, une stabilité quantitative est identifiée pour 2024 (41 véhicules actuels + 14 cycles), et une évolution de 20% est envisagée (43 véhicules + 23 cycles). Cette forte augmentation est causée notamment par un développement conséquent au niveau des cycles.

Concernant l'identité visuelle des nouveaux véhicules, il convient de rappeler que celle-ci fait partie de la politique d'achat de la Ville. Pour rappel, la couleur verte ou blanche constitue ladite charte et le choix est

¹ [Préavis municipal n° 65/2019 « Crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux ».](#)

basé uniquement sur le coût. En règle générale, les nuances de couleur n'ont pas d'incidence financière pour les grosses machines, tandis que la couleur verte pour les voitures constitue une option qu'il ne convient pas de considérer. Les autocollants à l'identité visuelle de la Ville sont inclus dans le montant d'achat des véhicules.

Dans le cadre de ce préavis, une analyse d'impact environnemental du parc de véhicules a été réalisée selon la méthode scientifique de l'analyse du cycle de vie (ACV).

L'ACV a pour objectif d'identifier les progrès déjà acquis par les premiers investissements et de réaliser une projection future sur les émissions de CO₂, sur la santé humaine (*Disability-adjusted Life Years, DALY*) et sur les ressources.

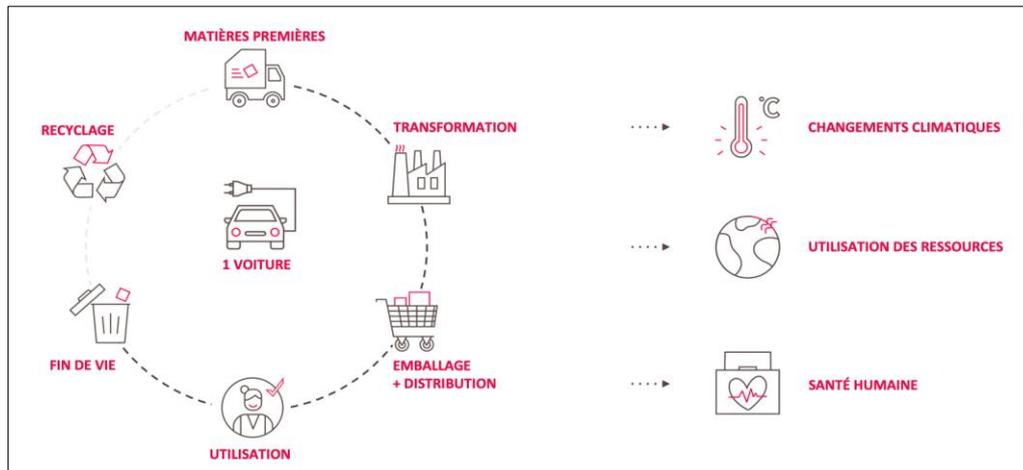


Figure 1 : Etapes et indicateurs ACV

La méthode ACV prend en compte non seulement l'impact environnemental lors de l'utilisation des véhicules et machines, mais également lors de leur fabrication. Les résultats démontrent une diminution de 9% des émissions de CO₂ depuis 2019, et projette un abaissement supplémentaire de 6%. Ainsi, une fois le présent préavis arrivé à terme en 2027, les émissions de CO₂ auront diminué de 15% par rapport à la situation de 2019.

PLAN D'ACQUISITION

Ce préavis constitue la seconde phase du plan de renouvellement prévoyant des investissements conséquents jusqu'en 2027 pour atteindre un remplacement courant par la suite. Dès lors, le crédit demandé porte sur une période de trois ans (2024-2026). A ce plan s'ajoutent les demandes actualisées des différents services et une distinction est donc réalisée pour une meilleure compréhension.

A. Rajeunissement du parc véhicules

L'axe principal est la continuité du rajeunissement du parc, c'est-à-dire le remplacement des véhicules antérieurs à 2010. En 2019, 65% de la flotte était concerné ; actuellement, 26% est encore concerné et un taux d'environ 15% sera atteint pour se stabiliser. Pour ce qui est des cinq remorques et du bateau, leur utilisation permet de les maintenir sans considérer leur âge.

ACHATS 2024

Tracteurs John Deere :

Quatre machines polyvalentes doivent être remplacées car leur moyenne d'âge est de plus de 19 ans. En effet, les dates d'acquisition se situent entre 1998 et 2010, avec un achat de deux tracteurs en 2005. Outre leur durée de vie largement dépassée, ceux-ci ne répondent plus à l'utilisation courante. En effet, l'adoption des différents plans de gestion des espaces verts répondant au Plan Climat nécessite aussi une adaptation des agrégats sur ce type de véhicule. Un passage à l'électrique sera donc privilégié.

ACHATS 2025

Peugeot 107 et Piaggio Porter :

Ces deux véhicules sont remplacés initialement par le Citroën Berlingo acquis en 2022. Néanmoins, la pratique actuelle et l'augmentation du personnel au sein de l'Administration démontre un besoin de maintenir deux voitures. De ce fait, deux véhicules datant respectivement de 2007 et 2008 doivent être remplacés.

Le présent préavis prévoit l'achat de deux Citroën Berlingo. L'une d'elles est destinée au Groupe de la sécurité publique pour l'accueil des nouveaux postes, et la seconde pour l'ensemble des collaborateurs de l'Administration. L'ajout d'un crochet d'attelage sur la deuxième voiture augmentera son taux d'occupation par son utilisation pour les remorques, notamment pour le Service de la culture et des affaires sociales. Ce choix rend également possible son utilisation par les groupes d'exploitation.

Nissan Navara :

Acquis en 2010, ce pick-up aura doublé son temps d'amortissement. Principalement employé au remorquage, il devra être équipé d'un crochet et de quatre roues motrices, comme jusqu'à présent. Ce dernier point est notamment important pour garantir les accès aux sources d'eau de la Ville en tout temps.

Ce véhicule est aussi employé lors des manifestations pour la livraison de matériel : son pont ouvert offre une flexibilité et une rapidité de chargement idéales pour le petit matériel.

ACHATS 2026

La pelle chargeuse Mecalac (déchèterie) :

Mise en circulation en 2003, cette machine est surdimensionnée pour la nouvelle déchèterie et ne répond plus aux normes de sécurité en vigueur. Subissant des pannes régulières, son coût annuel moyen d'entretien atteint CHF 12'500.-.

Son remplacement par une chargeuse télescopique électrique permettra une mutualisation avec la voirie et augmentera également son taux d'utilisation. Après quasi deux ans d'exploitation de la nouvelle déchèterie, ce renouvellement est confirmé. Son acquisition est agendée pour 2026 afin de pouvoir réaliser des tests *in situ* pour le choix des agrégats et de la puissance de la machine.

B. Renouvellement du parc véhicules

Cet axe a pour objectif d'éviter un vieillissement du parc véhicule non-maîtrisé et ainsi stabiliser le budget de fonctionnement par une baisse des coûts d'entretien (frais variables) et une augmentation des frais fixes représentés par les amortissements.

ACHATS 2025

Kyburz :

Ce tricycle électrique acquis en 2015 sera changé après avoir dépassé de deux ans sa durée de vie. Il s'agit d'un véhicule fortement sollicité pour les livraisons et le lien administratif des bâtiments communaux. Des problèmes électriques mineurs commencent à surgir et des travaux pour plus de CHF 1'000.- ont été réalisés en 2023 pour sa remise en état. Ce véhicule arrive donc en fin de vie et son remplacement en 2025 est totalement justifié. Ce sera aussi l'occasion de commander un véhicule similaire mais équipé d'un toit pour qu'il puisse être utilisé toute l'année.

Goupil :

L'innovation du premier préavis résidait dans le changement de l'ensemble des camionnettes Piaggio Porter par des camionnettes Goupil électriques. Ces véhicules offrent une maniabilité accrue et une diversité des agrégats permettant à l'ensemble de la voirie et des espaces verts de réaliser quasi l'entier de leurs prestations de manière discrète et sécuritaire (volant à droite, stationnement aux abords des routes aisé grâce au faible gabarit, etc.).

Aujourd'hui, le renouvellement du premier goupil acheté en 2011 vient achever l'uniformisation des véhicules, notamment pour la vidange des poubelles, l'arrosage et le nettoyage des infrastructures communales grâce à l'achat également du système de lavage à haute pression.

C. Nouvelles acquisitions

L'entier des services de l'Administration émet dans ce chapitre les besoins reconnus durant cette législature en vue de répondre soit à des attentes de la population, soit aux politiques publiques, notamment par le Plan Climat qui préconise l'usage de véhicules électriques ainsi que l'emploi de vélos.

Par ailleurs, le développement des gammes de camions et machines du point de vue de la motorisation permet également d'atteindre cet objectif.

ACHATS 2024

Vélos électriques :

Actuellement, quatorze cycles constituent la flotte de l'Administration. Ce préavis prévoit l'achat de neuf vélos supplémentaires, ce qui constitue une croissance approximative de 65%, atteignant un nombre total de vingt-trois. Ce moyen de locomotion permet de se déplacer aisément sur les différents sites communaux ; il est à signaler également qu'aujourd'hui le Groupe de la sécurité publique est équipé de ce type de transport, principale innovation de cette législature.

De manière détaillée, un vélo tout-terrain est prévu pour le Service de la population, un vélo triporteur ainsi que deux vélos cargo permettront le déplacement des collaborateurs avec du petit matériel et le solde étant des vélos traditionnels.

ACHATS 2025

Minibus électrique :

Principalement destiné au Service de l'enfance et de la jeunesse, ce minibus devra être équipé d'eau et d'électricité, d'une banquette, d'une table et de rangements. Il permettra aux Travailleurs sociaux de proximité (TSP) d'aller à la rencontre des jeunes en leur offrant un espace d'échange confidentiel. Il sera également destiné au transport de matériel dans le cadre des Centres aérés et des différentes manifestations organisées par le Service.

Elévateur électrique :

L'exploitation de la nouvelle déchèterie nécessite l'acquisition d'un élévateur pour la gestion et la manipulation des déchets du mur à tri se retrouvant dans les sous-sols. L'ensemble des cuves et autres récipients doit être manipulé pour le stockage ainsi que pour l'acheminement sur les zones d'évacuation par camion situées sur le parking extérieur. Ce travail est actuellement réalisé par un transpalette électrique, mais cela rend la manipulation chronophage et accroît fortement le nombre de kilomètres de marche des collaborateurs.

ACHATS 2026

Balayeuse électrique :

Cet achat était déjà identifié comme élément d'amélioration du processus de nettoyage de la chaussée, notamment sur les trottoirs. Les projets d'aménagement urbain confirment cette vision par la réalisation de trottoirs sur tout le périmètre du Vieux-Bourg, entre autres. Il est donc prévu une balayeuse compacte (type boschung) et légère (2m³ avec 1.15m de large). Elle vient en complément de la balayeuse actuelle de 5m³.

Année de renouvellement	Véhicule concerné	Véhicule de remplacement	Investissement CHF HT
2024	Nouvelle acquisition	Cycles électriques	40'000.-
	Tracteurs John Deere (4x)	Tracteurs John Deere (4x)	240'000.-
		Agrégats	80'000.-
	Total 2024 :		
2025	Peugeot 107 + Camionnette Piaggio Porter	Citroën Berlingo électrique (2x)	80'000.-
	Nissan Navara	Pick-up électrique	60'000.-
	Kiburz électrique	Kiburz électrique	35'000.-
	Goupil électrique	Goupil électrique	60'000.-
		Agrégats	5'000.-
	Nouvelle acquisition	Minibus électrique (équipé)	85'000.-
	Nouvelle acquisition	Elévateur électrique	35'000.-
Total 2025 :			360'000.-
2026	Pelle chargeuse Mecalac	Chargeuse télescopique électrique	120'000.-
		Agrégats	40'000.-
	Nouvelle acquisition	Balayeuse électrique (2m ³)	160'000.-
		Agrégats	10'000.-
	Total 2026 :		

Tableau 1 : Synthèse des achats par année

CONCLUSION

Comme annoncé en préambule, le plan de renouvellement des véhicules communaux prévoit par ce préavis de mettre un terme au rajeunissement du parc et d'assurer un roulement normalisé valable pour les voitures et machines lorsque celles-ci ont atteint leur durée de vie². Néanmoins, la Municipalité se veut pragmatique et une pesée des intérêts (état du véhicule, utilisation, coût d'entretien, etc.) se fait pour chaque renouvellement aboutissant pour ce préavis au renvoi d'un utilitaire de 2013, de cinq véhicules (acquis entre 2016 et 2019) et de deux machines (un élévateur et une pelle rétro, tous les deux de 2006). Ils seront considérés et intégrés à partir de 2027 dans le nouveau plan d'acquisition.

Du point de vue de l'étude, le présent document prévoit un montant pour refaire un audit afin de tenir compte de l'évolution du personnel communal, mais aussi des nouvelles habitudes de déplacement de l'Administration. Un nouveau volet est à instaurer afin de tenir compte des buts du Plan Climat et définir des objectifs communs, notamment dans l'impact environnementale du parc des véhicules.

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Ce plan de renouvellement intègre parfaitement « Les Grands Projets » en rejoignant la stratégie climatique visant à réduire les émissions de CO₂ des véhicules communaux. Il répond tout aussi bien à l'axe 5 « Améliorons notre qualité de vie » grâce au minibus permettant d'aller au contact des jeunes plus aisément. Bien entendu, ce projet améliore les conditions de travail de nos collaborateurs leur fournissant des outils modernes qui permettent d'offrir des prestations de qualité à la population.

² De 10 ans pour les camionnettes et tracteurs, de 8 ans pour les voitures et de 5 ans pour les petits véhicules.

COÛTS DU RENOUELEMENT

Le présent préavis concerne le renouvellement du parc sur une période de trois ans sans tenir compte des éventuelles reprises des anciens véhicules. A cela viennent s'ajouter deux lignes budgétaires concernant les équipements supplémentaires appelés « Cycles » permettant de compléter le plan de mobilité, et les « Agrégats » permettant de réaliser les tâches dévolues à chaque engin.

Les véhicules onéreux et/ou complexes techniquement qui nécessitent des appels d'offres soit avec une procédure sur « invitation » soit une procédure « ouverte », engendrent l'obligation d'avoir recours à un mandat auprès de spécialistes pour les réaliser. Des honoraires techniques sont donc prévus le cas échéant. De surcroît, un nouvel audit est prévu en 2027 pour lequel un montant y relatif est intégré.

Il est à signaler que l'ensemble des montants indiqués dans ce document se base sur une estimation et non sur des offres. De plus, ce préavis énonce un calendrier intentionnel. En conséquence, le budget relatif à ce projet peut se résumer de la manière suivante :

Honoraires techniques	40'000.-
Véhicules utilitaires	320'000.-
Véhicules polyvalents	240'000.-
Machines	315'000.-
Agrégats	135'000.-
Cycles	40'000.-
Adaptation du bâtiment (borne de recharge électrique)	40'000.-
Divers et imprévus (environ 5%, arrondi)	55'940.-
Montant total HT	1'185'940.-
T.V.A. 8.1%	96'060.-
Montant total TTC	1'282'000.-

FINANCEMENT

La Municipalité sollicite conjointement à la présente demande de crédit, l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 1'282'000.- aux conditions les plus favorables. Sur la base d'un taux d'intérêt de 2%, les charges financières s'élèveront à CHF 25'640.- la première année.

Le tableau récapitulatif relatif à la situation financière de la Commune, joint en annexe, permet de vérifier que cet emprunt respecte la limite du plafond d'endettement ratifiée par le Conseil communal.

AMORTISSEMENT

Le montant progressivement investi sera amorti linéairement sur la durée de vie estimée par catégorie de véhicule dès l'année qui suit son entrée en fonction, conformément aux dispositions du règlement modifiant celui du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes du 29 novembre 2023. La charge d'amortissement est ainsi estimée à CHF 47'564.- en 2025, CHF 99'452.- en 2026, CHF 141'172.- dès 2027 et les années suivantes.

Véhicules utilitaires	Véhicules polyvalents	Machines	Cycles	Agrégats	Borne de recharge électrique	Honoraires techniques
8 ans	8 ans	10 ans	5 ans	10 ans	10 ans	10 ans

FRAIS D'EXPLOITATION

Cet investissement ne générera pas de frais de fonctionnement additionnels.

CONCLUSION

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

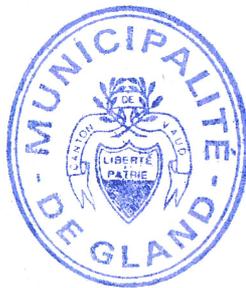
LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu
- le préavis municipal n° 59 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux ;
- ouï
- le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- ouï
- le rapport de la commission des finances ;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- décide
- I. - d'accepter le préavis municipal n° 59 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux ;
 - II. - d'accorder un crédit de CHF 1'282'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces achats ;
 - III. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'282'000.-.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

C. Girod



Le Secrétaire :

P. Bovey

Préavis n° : 59 / 2024 Montant : CHF (TTC) 1'282'000.00

**Préavis municipal n° 59 relatif à la demande de crédit d'investissement
pour le renouvellement du parc des véhicules communaux**

Estimation des revenus et charges de fonctionnement annuelles				CHF
- Charges financières : 2.0% par an :				25'640.00
- Amortissement : linéaire, entre 5 et 10 ans selon le type de véhicule ; pour la troisième année :				141'172.00
Total annuel net				<u><u>166'812.00</u></u>
Situation financière				CHF
Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements				175'000'000.00
Valeur des cautionnements à risque à ce jour (valeur nominale pour mémoire : CHF 6'870'414.-)				0.00
Quote-part à l'endettement d'ententes inter-communales				227'861.45
Endettement à ce jour	31.12.2022	31.12.2023	11.04.2024	
Endettement au bilan				
Engagements courants	7'388'826.45	4'412'560.06	558'233.87	
Passifs transitoires	3'412'351.25	4'268'648.71	2'245'787.34	
Emprunts à court et long terme	83'415'000.00	92'000'000.00	92'000'000.00	
Total endettement au bilan	94'216'177.70	100'681'208.77	94'804'021.21	
Engagements hors bilan				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal (hors investissements du patrimoine financier et part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées)			112'585'096.52	
Travaux facturés et payés à ce jour			-52'768'466.49	
Total engagements hors bilan			<u>59'816'630.03</u>	
Total endettement brut				154'620'651.24
Déduction des actifs du patrimoine financier et de la part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées				
Disponibilités de la bourse à ce jour				2'501'433.39
Débiteurs et comptes courants à ce jour				26'151'999.69
Placements du patrimoine financier à ce jour				26'693'875.30
Actifs transitoires à ce jour				1'593'097.60
Part du patrimoine administratif financé par des taxes affectées à ce jour				8'844'182.56
Solde disponible à ce jour				<u><u>85'936'075.85</u></u>
Préavis faisant l'objet de la présente demande de crédit d'investissement			1'282'000.00	
Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				
Préavis municipal n° 51 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement de la halle des véhicules et l'amélioration des locaux de la caserne des pompiers à Montoly			2'104'000.00	
Préavis municipal n° 56 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de réaménagement :			527'000.00	
- du pavillon Mont-Blanc 29 ;				
- du 1er étage de Borgeaud 12 ;				
- et de locaux de Montoly 1 ;				
consécutifs à une réorganisation de certains services de l'Administration communale				
Préavis municipal n° 58 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le développement d'une politique de l'habitat et la mise à jour de l'« Objectif logement »			145'935.00	
Total des préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours			<u><u>4'058'935.00</u></u>	
Solde disponible à ce jour compte tenu de tous les préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours				<u><u>81'877'140.85</u></u>